

ASSEMBLEE DE QUARTIER SUD

4 octobre 2017

COMPTE RENDU



Ecole Prévert – 50 participants

Introduction de la soirée

Madame Le Maire ouvre l'Assemblée de quartier Nord en remerciant les participants de leur présence et en rappelant l'importance de la parole des habitants qui doit rester au cœur des échanges.

I. Les Assises de la citoyenneté

Michelle JANIN, Adjointe en charge de la Citoyenneté, de la Démocratie Participative et du Développement local, annonce la tenue des prochaines Assises de la citoyenneté qui vont débuter début octobre avec la mise en place d'un atelier « porteurs de paroles ».

Les Assises, qui seront animées par un cabinet indépendant, Rhizome, ont deux objectifs :

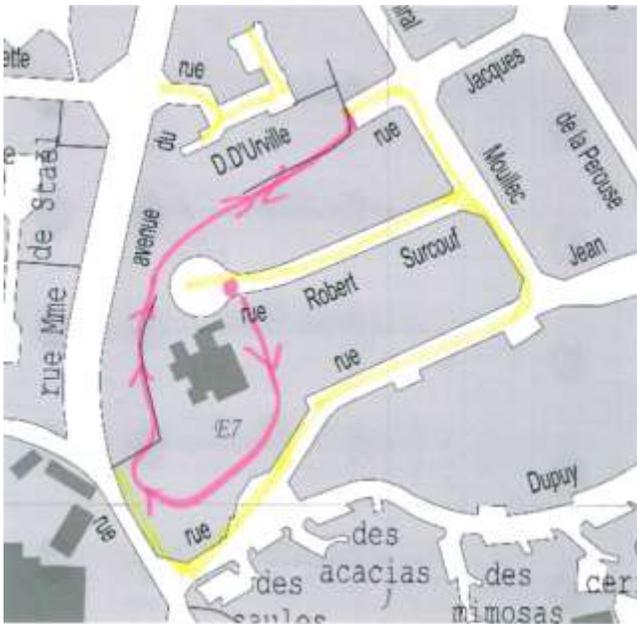
- Un objectif de bilan de mi-mandat :
 - o Mesurer la perception qu'ont les habitants de l'action municipale depuis l'élection de mars 2014.
 - o Permettre aux élus d'expliquer leur action depuis leur élection.
- Un objectif de concertation :
 - o Que l'échange élus-habitants permette de préparer la deuxième partie du mandat, de prioriser/adapter le contrat de mandature sur ce qu'il reste à faire.

Les Assises se veulent être un processus de participation d'octobre 2017 à février 2018 et un évènement avec la mise en place d'un temps fort, le samedi 10 février.

Un appel à candidature est donc lancé pour mobiliser les Lanestériens au sein d'un atelier citoyen qui sera composé de 15 à 20 volontaires et qui réalisera, de manière approfondie entre novembre et janvier, leur bilan de mi-mandat.

II. Le devenir du site de l'école Jacques Prévert

Avant la tenue de l'assemblée de quartier, une balade urbaine a été organisée et a réuni une vingtaine d'habitants avec des élus et des représentants des services de la Ville.



Les services de la Ville confirment que les arbres et talus constituent un patrimoine naturel et seront préservés dans l'aménagement, tout comme le cheminement existant – un autre sera même créé.

Un habitant fait part de son mécontentement quant aux multiples passages de deux-roues sur le chemin.

2

Myrienne COCHE, 1ère Adjointe au Maire en charge de l'Aménagement du Territoire, de la Rénovation urbaine, de l'Habitat et du Logement, présente ensuite le schéma de principe d'aménagement du site.

Celui-ci correspond à l'aménagement de 12 maisons individuelles, mitoyennes par le garage, en location-accession. Il convient de préciser que l'esquisse présentée reste un projet car les discussions avec le promoteur ne sont pas encore finalisées



3

Réactions/questions des participants

- Alors qu'au départ il était prévu 10 maisons, le projet est déjà monté à 12. Cela fera beaucoup trop serré, de trop petits terrains, ce n'est pas ça que les gens veulent. Et cela va faire perdre de la valeur au quartier.
- Crainte qu'il y ait beaucoup de turn over sur ce genre de logement.
- Un habitant demande pourquoi, à l'origine, il a été décidé de fermer l'école Prévert.

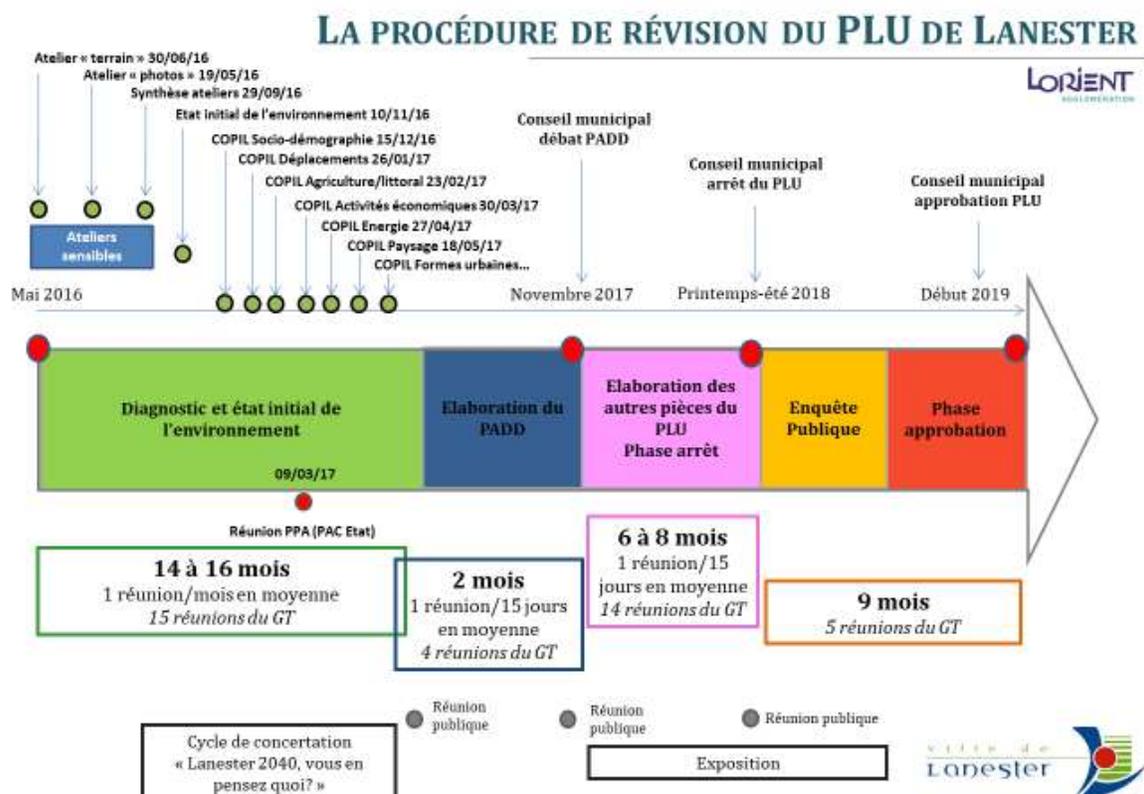
Réponses des élus

- Différentes réactions d'autres habitants présents dans la salle :
- Estimant qu'on ne pouvait pas juger de ce que veulent les gens (les futurs habitants) et ce qui était bon pour les autres.
 - qu'il était intéressant de laisser la possibilité à de jeunes couples par exemple, qui débutent dans la vie, de devenir propriétaires.
- Les élus ajoutent que les architectes ont de très bonnes idées pour faire des choses intéressantes avec peu de place.
- Mme le Maire précise alors les différents éléments qui ont entraîné les élus à faire ce choix : la baisse du nombre d'enfants scolarisés à Lanester, l'état du bâti de l'école Prévert et la proximité avec l'école Picasso.

III. La révision du Plan Local d'Urbanisme

Myrienne COCHE, 1ère Adjointe au Maire en charge de l'Aménagement du Territoire, de la Rénovation urbaine, de l'Habitat et du Logement, **et Annelise TIXIER**, directrice de l'Urbanisme, présentent une première version du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), travaillée par l'ensemble de conseillers municipaux présents à la réunion du 20 septembre dernier. La présenter en réunion publique permet de porter à connaissance des habitants des éléments de diagnostic et de voir si elle reprend bien les propositions issues de la concertation de la phase préalable, avant le débat en Conseil Municipal du 9 novembre.

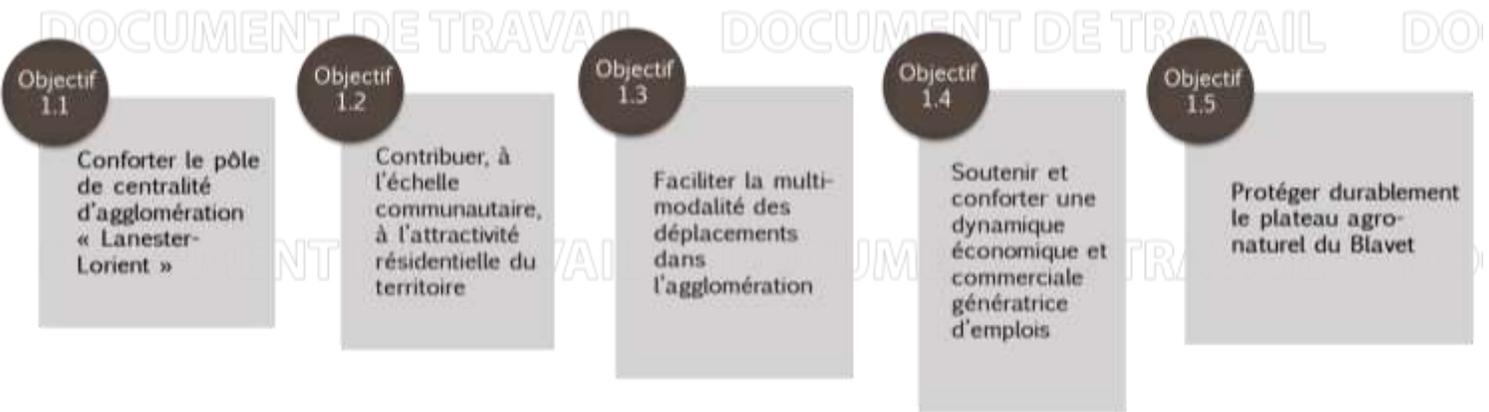
Elles rappellent le calendrier du PLU en précisant que la phase actuelle est celle de l'élaboration du PADD (partie bleue ci-dessous).



4

Trois grandes orientations dont le libellé peut évoluer. Chaque orientation est divisée en plusieurs objectifs.

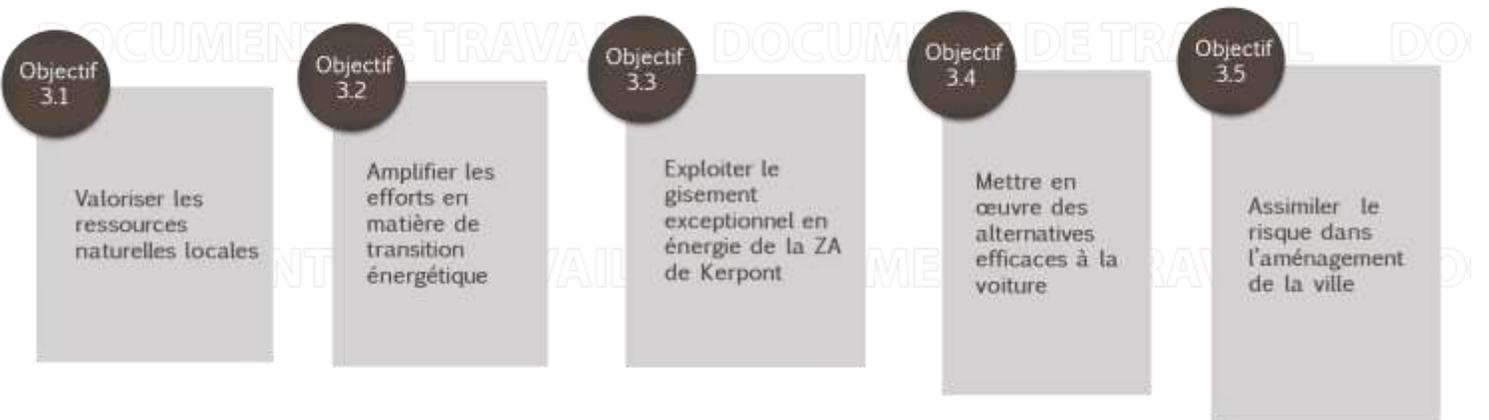
Orientation 1: Lanester, ville de confluences entre Scorff et Blavet, cheville ouvrière du Pays de Lorient



Orientation 2: Lanester, ville engageante, fidèle à sa culture humaniste



Orientation 3: Lanester, ville active dans la transition écologique, mobilisée face au changement climatique



Réactions/questions des participants	Réponses des élus
<p>- Qu'est-il envisagé pour le devenir des Rives du Scorff ?</p> <p>- Quel développement à venir pour la zone du Rohu ?</p> <p>- Une navette en bateau entre Lorient et Lanester serait une bonne idée.</p>	<p>- Il y a là un véritable enjeu de développement pour le futur PLU, en retravaillant les déplacements doux, les espaces verts pour les loisirs... afin de se réapproprier les rives et d'atténuer le front urbain bâti.</p> <p>- Un projet de port à terre est à l'étude actuellement, ce pourrait être une belle carte à jouer pour ce site.</p>